

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

AVIS N° 2021-73

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 614-2, L. 746-4, L. 756-4 et L. 766-4 ;

Vu le projet d'ordonnance relative aux titres III à VIII de la partie législative du livre VII du code monétaire et financier ;

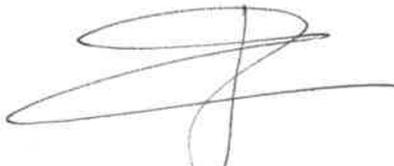
Ayant été délibéré par échange d'écrits transmis par voie électronique sur décision du Président conformément à l'article 5 du règlement intérieur,

Émet un avis favorable sur le projet d'ordonnance susvisé.

Fait le 17 novembre 2021.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

Le Président,



Sébastien RASPILLER